Apicantal Syndicat des apiculteurs du Cantal	**BON DE COMMANDE** (Mis en place pour limiter les contacts directs avec les bénévoles) Ce bon de commande est le seul moyen, pour les adhérents, d'obtenir des fournitures apicoles auprès du dépôt du Syndicat, lorsqu'il fonctionne en unique « Point de retrait » - **Consultez le calendrier 2022**

Adhérent	Nom		Prénom	
Date de retrait souhaitée *(Voir calendrier communiqué ou www.apicantal.fr)*				

Indiquez précisément ci-après les articles que vous souhaitez (Désignation lisible et précise dont la taille pour gants cuir ou latex et effets de protection, et quantité). Pour vous aider, consultez la liste des articles cessibles sur www.apicantal.fr en page accueil).

Désignation	Qté	Observations

REMARQUES IMPORTANTES

1. Ecrivez lisiblement et soyez précis car le préparateur de votre commande n'aura pas le temps de vous contacter pour lever une incompréhension ; la ligne incomprise ne sera pas exploitée.
2. Les quantités délivrées peuvent être égales aux besoins exprimées, éventuellement supérieures en fonction du colisage voire inférieures ou même nulles en fonction des stocks disponibles.
3. 3 à 4 jours avant le retrait vous serez informé (par SMS ou courriel ou téléphone) du numéro de votre commande et du jour (à priori celui précisé mais peut-être décalé par nécessité) et de l'heure de retrait pour éviter l'affluence au dépôt.
4. Lors de l'enlèvement, **aucun ajout ni retrait de matériel ne sera possible**, ni aucun échange et ni reprise dont la cire brute.
5. Si les fournitures commandées sont enlevées par un tiers, ce dernier devra être impérativement muni du double du présent bon.
6. L'enlèvement au niveau du quai – sur lequel vous n'aurez pas accès -, sera effectué par vos seuls soins, sur invitation d'un bénévole, le plus rapidement possible et en évitant toute discussion. **Rappel : la distance minimum d'un mètre entre les personnes est à respecter**.
7. Vous acceptez les présentes conditions de retrait de vos fournitures et vous vous engagez à préparer à l'avance un chèque libellé à l'ordre d « APICANTAL ». Le montant à régler – dont une majoration pour les emballages utilisés - est indiqué dans la case « Net à payer » sur la facture établie à votre nom, fixée sur l'un des conditionnements.

A (Lieu d'émission)		Remarques éventuelles et Signature	
Le (Date d'émission)	/ / 2022		
Tél (portable si possible)			

Le présent bon, dûment renseigné (Cases grisées) est à adresser prioritairement par voie postale (*tout bon de commande arrivant par messagerie fera l'objet d'une facturation de 1 euro*) à : **Ludovic JOACHIN, 2 Roche Haut, 15400 VALETTE**

Cadre réservé à la préparation de la commande	*Nmr :*	*Heure retrait :*	*Note :*